

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 Septembre 2023

## Liste des délibérations

- 2023.59 – Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Saint Bonnet Près Orcival, le 19 septembre 2023



Michelle GAIDIER, Maire



Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.  
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.